

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** GC6B / GC4
- **Code du produit:** 32220-3055-5
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Fournisseur:**
Alfa Laval Technologies AB
SE-221 00 Lund
Sweden
+46 46 36 65 00
info.se@alfalaval.com
- **Service chargé des renseignements:**
Pour plus de questions sur la fiche signalétique se il vous plaît contacter vos entreprises locales Alfa Laval de vente que vous trouverez sur www.alfalaval.com ou vertu de l'article 16: Autres inforamtion, le SDS.
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence** numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Self-heat. 1	H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Chronic 2	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**

GHS02 GHS07 GHS09
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)
- **Mentions de danger**
H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 1)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des vêtements de protection / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P413 Stocker les quantités en vrac de plus de 1 kg à une température ne dépassant pas 5°C.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Contient 25 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

 · **PBT:** Le produit n'est pas une substance PBT et n'en contient pas.

 · **vPvB:** Le produit n'est pas une substance PvB et n'en contient pas.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description:

	Non-volatile amide (hydrazide)	
CAS: 112945-52-5	Amorphous silica, crystalline free, synthetic	2,5-10%

Composants dangereux:

CAS: 25068-38-6 NLP: 500-033-5 Reg.nr.: 01-2119456619-26	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen \leq 700) Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317, EUH205 Limites de concentration spécifiques: Eye Irrit. 2; H319: C \geq 5 % Skin Irrit. 2; H315: C \geq 5 %	50-100%
--	---	---------

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours
Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 2)

- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Eau pulvérisée
Mousse
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Non applicable.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxyde d'azote (NOx)
Chlorure d'hydrogène (HCl)
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Aldéhydes
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un vêtement de protection totale.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 3)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer la vapeur.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Préventions des incendies et des explosions: La matière/le produit est auto-inflammable.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun: Réaction aux amines.**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Température de stockage recommandée: -18 - 4 °C**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Colle

Exclusivement pour utilisateurs/spécialistes avertis.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL25068-38-6 Epoxy resin system, Bisphenol-A and epichlorhydrin, reaction product, MW<700: Hazard via inhalation route: Long time exposure: 12.25 mg/m³; Acute/short term exposure: 12.25 mg/m³. Repeated dose toxicity. Overall assessment factor: 12. Dose descriptor starting point: NOAEC.**PNEC**

25068-38-6 Epoxy resin system, Bisphenol-A and epichlorhydrin, reaction product, MW<700: Aqua (freshwater): 0.006 mg/L, Assessment factor: 50, Extrapolation method: Assessment factor.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 4)

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Prévoir un lavabo sur le lieu de travail.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

- **Protection respiratoire:**
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Filtre P2
Filtre P3

- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**
stratifié de polymère
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

- **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Couleur:** Beige clair
- **Odeur:** Caractéristique
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 5)

· Inflammabilité	Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	>107 °C
· Température d'auto-inflammation	Non déterminé.
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non applicable.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non applicable.
· Dynamique à 20 °C:	60.000 mPas (Brookfield)
· Solubilité	
· l'eau:	Peu soluble
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,24 g/cm ³
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Caractéristiques des particules	Voir point 3.

9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Très visqueuse
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Température de suintement:	
· Propriétés comburantes	Non applicable.
· Taux d'évaporation:	Non applicable.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 6)

Explosibles désensibilisés	néant
-----------------------------------	-------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Sans autre indication, voir point 7.
- **10.2 Stabilité chimique**
Stable aux températures ambiantes normales et lorsqu'il est utilisé comme recommandé.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Décomposition thermique exothermique.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Polymérisation par dégagement de chaleur.
130°C
- **10.4 Conditions à éviter**
Conserver à l'écart de la chaleur.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Pour éviter le durcissement de grandes quantités afin d'éviter une réaction prématurée (dégagement de chaleur) avec une forte chaleur et la fumée.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Réaction aux amines.
Tenir à l'écart des acides.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Gaz nitreux
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Aldéhydes
Gaz hydrochlorique (HCl)
Sans autre indication, voir point 7.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité aiguë

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Oral	NOAEL	750 mg/kg (Rat) (2 generations)
------	-------	---------------------------------

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

25068-38-6 Epoxy resin system, Bisphenol-A and epichlorhydrin, reaction product, MW<700:

LD50: 13600 mg/kg, Oral Rat.

LD50: >1200 mg/kg, Dermal Rat.

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Dermique	LD50	>1.600 mg/kg (Rat)
----------	------	--------------------

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Effet d'irritation de la peau	Skin Corrosion/Irritation	4 (Lapin) (OECD Guideline 404)
-------------------------------	---------------------------	--------------------------------

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 7)

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Effet d'irritation des yeux	Serious Eye Damage/Irritation	(Lapin) (OECD Guideline 405)
-----------------------------	-------------------------------	------------------------------

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Toxicité par administration répétée**
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**
Propriétés perturbant le système endocrinien provenant de <https://edlists.org>

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**
Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CAS: 25068-38-6 produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

LC50 (96 h)	1,75 mg/L (Fish) (OECD Guideline 203)
EC50	220 mg/L (Algae)
EC50	1,1-3,6 mg/L (Daphnia)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 8)

· **Remarque:**

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

· **yes Catalogue européen des déchets**

Le code des déchets du European Waste Catalogue ne désigne pas le produit mais l'origine. Le fabricant est dès lors incapable de donner un code de déchets pour des produits qui sont utilisés dans diverses industries. Les codes indiqués doivent être considérés comme une recommandation pour l'utilisateur.

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
20 00 00	DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT
20 01 00	fractions collectées séparément (sauf section 15 01)
20 01 27*	peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA** UN3088

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 3088 SOLIDE ORGANIQUE AUTO-ÉCHAUFFANT, N.S.A. (HYDRAZIDE), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· **IMDG** SELF-HEATING SOLID, ORGANIC, N.O.S. (HYDRAZIDE), MARINE POLLUTANT

· **IATA** SELF-HEATING SOLID, ORGANIC, N.O.S. (HYDRAZIDE)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 9)

<ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

<ul style="list-style-type: none"> · ADR, IMDG
--



<ul style="list-style-type: none"> · Classe · Étiquette 	4.2 Matières sujettes à l'inflammation spontanée. 4.2
---	--

<ul style="list-style-type: none"> · IATA



<ul style="list-style-type: none"> · Class · Label 	4.2 Matières sujettes à l'inflammation spontanée. 4.2
--	--

<ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage
--

<ul style="list-style-type: none"> · ADR, IMDG, IATA 	II
--	----

<ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement
--

<ul style="list-style-type: none"> · Marine Polluant: · Marquage spécial (ADR): 	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
---	--

<ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

<ul style="list-style-type: none"> · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: · Stowage Category 	Attention: Matières sujettes à l'inflammation spontanée. 40 F-A,S-J A
--	--

<ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
--

<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: 	Non applicable.
--	-----------------

<ul style="list-style-type: none"> · ADR
--

<ul style="list-style-type: none"> · Quantités limitées (LQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels 	0 2 D/E
--	---------------

<ul style="list-style-type: none"> · IMDG

<ul style="list-style-type: none"> · Limited quantities (LQ) 	0
--	---

<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU:

<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	UN 3088 SOLIDE ORGANIQUE AUTO-ÉCHAUFFANT, N.S.A. (HYDRAZIDE), 4.2, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
---	---

BE

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

EU Regulation (EC) no.1907/2006 (REACH)

EU regulation (EC) no 1272/2008 (CLP)

EC DIRECTIVE 2008/98/EC (waste)

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Catégorie SEVESO E2** Danger pour l'environnement aquatique

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Limitation de Responsabilité

Alfa Laval fournit les informations ci-dessus de bonne foi, mais ne donne aucune garantie quant à leur exactitude ou leur caractère exhaustif. Ce document n'est qu'un guide des risques potentiels du produit. Toutes les personnes travaillant avec / ou au contact du produit doivent être correctement informées. Les personnes entrant en contact avec le produit doivent être capables d'estimer les risques relatifs aux conditions ou aux méthodes de manutention, de stockage et d'utilisation du produit. Alfa Laval ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tous préjudices ou de tous dommages de quelque sorte qu'ils soient, résultant des informations fournies dans cette fiche technique de sécurité, ou de l'utilisation, de la manutention, du stockage du produit.

Alfa Laval ne donne aucune garantie explicite ou implicite, notamment mais non exclusivement du caractère marchand ou de la conformité à un usage précis, que ce soit au regard desdites informations ou du produit auquel l'information fait référence.

Se il vous plaît contactez votre société de vente Alfa Laval local pour d'autres questions.

· **Phrases importantes**

H312 Nocif par contact cutané.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 11)

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

· **Service établissant la fiche technique:** Alfa Laval Sustainability Environment

· **Contact:**

Argentina: alfa.consulta@alfalaval.com
Australia: australia.info@alfalaval.com
Austria: info.mideurope@alfalaval.com
Belgium: benelux.info@alfalaval.com
Bolivia: alfa.consulta@alfalaval.com
Brazil: alfalaval.br@alfalaval.com
Bulgaria: bulgaria.info@alfalaval.com
Canada: alfacan.info@alfalaval.com
Chile: chile.informacion@alfalaval.com
China: china.info@alfalaval.com
Colombia: info.colombia@alfalaval.com
Croatia: hrvatska.info@alfalaval.com
Czech Republic: czechrepublic.info@alfalaval.com
Denmark: info.nordic.dk@alfalaval.com
Egypt: alme.marketing@alfalaval.com
Estonia: estonia.info@alfalaval.com
Finland: info.fi@alfalaval.com
France: environnement@alfalaval.com
Germany: info.mideurope@alfalaval.com
Greece: greece.info@alfalaval.com
Hungary: info.hu@alfalaval.com
India: india.info@alfalaval.com
Indonesia: alfalindo@alfalaval.com
Israel: israel.info@alfalaval.com
Italy: alfalaval.italia@alfalaval.com
Japan: hp.alfajp@alfalaval.com
Latvia: latvia.info@alfalaval.com
Lithuania: lithuania.info@alfalaval.com
Malaysia: malaysia.info@alfalaval.com
Mexico: mexico.info@alfalaval.com
The Netherlands: benelux.info@alfalaval.com
New Zealand: newzealand.info@alfalaval.com
Norway: info.no@alfalaval.com
Peru: ventas.peru@alfalaval.com
Philippines: philippines.info@alfalaval.com
Poland: poland.info@alfalaval.com
Portugal: portugal.info@alfalaval.com
Qatar: alme.marketing@alfalaval.com
Romania: romania.info@alfalaval.com
Russia: moscow.response@alfalaval.com
Singapore: al.singapore@alfalaval.com
Slovak Republic: slovakia.info@alfalaval.com
Slovenia: slovenija.info@alfalaval.com
South Africa: info.sa@alfalaval.com
Spain: info.spain@alfalaval.com
Sweden: info.se@alfalaval.com

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.02.2022

Numéro de version 15

Révision: 18.02.2022

Nom du produit: GC6B / GC4

(suite de la page 12)

Switzerland: info.mideurope@alfalaval.com
Taiwan: taiwan.info@alfalaval.com
Thailand: thailand.info@alfalaval.com
Turkey: turkey@alfalaval.com
Ukraine: ukraine.info@alfalaval.com
United Arab Emirates: alme.marketing@alfalaval.com
United Kingdom: general.uk@alfalaval.com
United States: customerservice.usa@alfalaval.com
Venezuela: venezuela.info@alfalaval.com
Vietnam: vietnam.info@alfalaval.com

· **Date de la version précédente:** 09.09.2020

· **Numéro de la version précédente:** 14

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Self-heat. 1: Substances et mélanges auto-échauffants – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**